



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 4417

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Michel Françaix, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Michel Françaix. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Elle est sans doute moins grandiloquente que la précédente, mais elle est peut-être plus utile pour les Français.

Jeudi dernier, les chiffres du chômage du mois d'octobre ont été communiqués. Depuis le début de l'année, plus de 100 000 personnes, dont 43 000 jeunes, ont retrouvé un emploi. Nous pouvons, nous tous ici présents, nous en féliciter. Il ne s'agit pas, évidemment, de se gargariser. Il faut simplement dire que les dispositifs mis en place portent leurs fruits.

M. Marc-Philippe Daubresse. Ce n'est pas vrai !

M. Michel Françaix. Ce n'est pas un hasard ! Cette avancée sur le front de l'emploi, nous la devons aux entrepreneurs, aux employeurs, aux personnes qui cherchent désespérément un emploi, mais nous la devons aussi aux dispositifs que vous avez mis en place depuis 2012. Nous avons lancé un plan de 500 000 formations prioritaires, pour que les demandeurs d'emploi puissent se former à des métiers recherchés dans leur région. Nous avons mis en place la Garantie jeunes, pour ceux qui se sont déscolarisés, ainsi que les emplois d'avenir, pour accompagner les jeunes vers l'autonomie. Le budget pour le travail et l'emploi a atteint un niveau inédit pour renforcer l'accès à la formation, pour aider à l'insertion des jeunes et pour soutenir le développement des TPE.

Au moment où la gauche française se pose une nouvelle fois la question du pouvoir, au terme d'un quinquennat marqué, parfois, par un réalisme décevant pour de nombreux Français, choisissons, même si ce n'est pas très populaire, les avancées rugueuses et frustrantes de ce gouvernement, plutôt que le confort moral d'un magnifique projet qui restera dans les cartons d'une opposition de gauche flamboyante mais toujours vaine. Avançons pas à pas. Refusons les mesures brutales et inefficaces de M. Fillon pour lutter contre le chômage. Ne laissons pas, demain, la droite extrême du Front national, au pouvoir, agir à sa guise.

Monsieur le Premier ministre, persévérons ! Ces dispositifs, lentement, trop lentement sans doute – je ne l'ignore pas – commencent à porter leurs fruits. Je vous encourage à poursuivre l'effort. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. Bruno Le Roux. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du

dialogue social.

Un député du groupe Les Républicains. Et du chômage !

Mme Myriam El Khomri, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.* Monsieur le député, le nombre de demandeurs d'emploi a en effet diminué de près de 0,3 %, ce qui représente une baisse de 11 700 personnes en catégorie A. Il y a deux éléments particulièrement importants à relever : c'est une baisse continue et durable depuis le début de l'année, et elle profite majoritairement aux jeunes. Une baisse continue et durable, car elle porte à 101 000 le nombre de demandeurs d'emploi en moins, en catégorie A, depuis le début de l'année, soit, en moyenne, 10 000 demandeurs d'emploi en moins chaque mois. C'est la plus forte baisse annuelle observée depuis mai 2008. Par ailleurs, elle profite majoritairement aux jeunes, vous l'avez dit : c'est la plus forte baisse annuelle depuis décembre 2007.

Notre économie recrée de l'emploi. Voilà le vrai motif de satisfaction. La reprise des créations d'emplois, et surtout de l'emploi salarié marchand, augmente pour le sixième trimestre consécutif, pour atteindre aujourd'hui 210 000 créations nettes. Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi – CICE –, pacte de responsabilité, aide embauche PME, Garantie jeunes : je le dis ici, le recul du chômage ne vient pas de nulle part, mais des mesures décidées ensemble depuis 2012. En parallèle, le plan « 500 000 actions de formation », mis en place à la fois avec les régions et les partenaires sociaux, permet d'accélérer le retour à l'emploi en permettant de mettre en œuvre de nouvelles opportunités professionnelles. Les entrées en formation sont particulièrement dynamiques, à l'exception de la catégorie D, qui stagne, car elle connaît autant d'entrées que de sorties.

Depuis un an, la baisse du chômage est nette et incontestable. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

Mme Marie-Louise Fort. Grâce aux faux stages !

Mme Myriam El Khomri, *ministre.* On dénombre 118 000 chômeurs de moins d'après l'INSEE, 100 000 selon Pôle emploi. Nous mettons fin à une hausse continue depuis plus de huit ans. Je reprends à mon compte votre expression : il ne faut bien évidemment pas « se gargariser » ; on peut simplement se réjouir pour les femmes et les hommes qui retrouvent un emploi et, par là même, la dignité. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Françaix](#)

Circonscription : Oise (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4417

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 novembre 2016](#)